

*Privilège*

à titre personnel ou individuel et c'est mon premier point. Monsieur le Président, vous savez comme moi et le whip du gouvernement devrait savoir aussi que le système politique de notre pays est basé sur l'élection d'individus d'abord et que l'appartenance à un parti n'a qu'une importance secondaire, appartenance qui n'est indiquée que depuis 1970.

Je ne parle pas d'autres députés qui pourraient vouloir faire une déclaration pour d'autres raisons, mais je dis que moi, j'ai été élu ici sans étiquette de parti. J'ai été associé à un parti pendant des années et j'ai trouvé l'expérience intéressante, mais pour des raisons que j'ai déjà mentionnées ici, j'ai déclaré que je voulais être connu comme conservateur indépendant. Monsieur le Président, vous ne pouvez pas dire que j'appartenais à un parti quand je suis arrivé ici. Même le whip du gouvernement a déclaré le 26 septembre à la Chambre, en parlant de mes collègues du Bloc québécois, à ma gauche, que c'était un précédent, au Parlement—même s'il n'en cite aucun—que les députés décident comment ils veulent être appelés ou renoncent à l'affiliation sous laquelle ils ont été élus et je suis entièrement d'accord avec lui.

Premièrement, monsieur le Président, notre système politique repose sur le principe que nous élisons des individus et je vous garantis que cela vaut mieux ainsi parce que les gens en ont assez du système parlementaire où nous devons tout le temps dire la même chose.

Je disais donc que nous élisons des individus, monsieur le Président. Voilà pour le système politique! Parlons maintenant du système parlementaire. Le système parlementaire ne reconnaît pas officiellement les partis, vous le savez comme moi, monsieur le Président. Il ne les reconnaît pas. Il est vrai que des groupements intéressants existent depuis un certain temps pour des raisons de commodité, mais ils ne sont pas reconnus officiellement dans le Règlement, dans la Loi électorale. Il n'en est pas question.

Par conséquent, monsieur le Président, au point de vue du système parlementaire et non du système politique, nous sommes ici 295 députés qui se sont joints à un parti politique, pour une multitude de raisons qui sont évidentes dans la plupart des cas. C'est très bien ainsi, je n'y vois aucune objection.

Cependant, quand un député veut déclarer qu'il a l'intention de siéger sous une autre désignation de son choix, je soutiens qu'il a le droit de le faire, monsieur le Président, et il en assumera la responsabilité aux élections suivantes.

Certains d'entre nous étions ici lorsque le député qui est de la province de mon ami le whip du gouvernement, du nom de Jack Horner, a pris la parole à la Chambre pour dire qu'il voulait devenir un libéral. Est-ce que quelqu'un du Parti libéral a dit: «Hé, Jack, vous ne pouvez pas venir siéger de ce côté-ci parce que vous avez été élu sous la bannière conservatrice. Vous devez rester de votre côté!» La question est aussi bête que cela et c'est pourquoi je ne prendrai pas le temps de me lancer dans un discours exagérément long.

Il y a Jack Horner et Ralph Stewart, notre grand voyageur. Lorsqu'il a fait sa grande déclaration où il disait vouloir quitter le Parti libéral pour se joindre au Parti conservateur sans élections, le whip du gouvernement a-t-il dit: «Hé, Ralph, vous feriez mieux de retourner parler à vos électeurs. Vous ne pouvez pas passer à notre parti parce que vous avez été élu libéral!»

Le cas de John Reid est un peu différent. Il a fait campagne sous la bannière Labour Liberal. J'ai parlé à Jean-Marc Hamel et, sur le bulletin de vote—c'est ce qui cloche avec la Loi électorale—il était inscrit comme libéral. Je comprends qu'au cours d'une campagne je peux dire bien des choses—et on m'a donné bien des noms—et c'est ainsi qu'est faite la loi actuelle, ce dont je ne veux pas parler pour le moment—sur un bulletin, il faut représenter un parti désigné ou se présenter comme indépendant.

Parlons aussi de Paul Hellyer et de ses mutations, de libéral à indépendant, puis à conservateur indépendant. Ou encore, prenons l'exemple d'un député qui a fait partie d'un cabinet conservateur, Roch LaSalle, ancien député de Joliette. Lorsqu'il était député sous le gouvernement de Bob Stanfield, il a fait une déclaration impromptue motivée par des problèmes linguistiques et a dit vouloir siéger comme indépendant. Il est allé s'asseoir où mon bon ami de Pembina siège en ce moment, et, plus tard, il a refait une déclaration où il disait vouloir réintégrer le Parti conservateur. Il changeait d'idée comme de chemise et est-ce que le whip du gouvernement ou le whip de l'opposon a dit: «Hé, Rocky, vous ne pouvez pas